



Découvert banque xxxxxxxxxx

Par **Curry46**, le **21/05/2016** à **09:13**

Bonjour,

je me tourne vers vous car j'ai une question concernant un découvert à la banque xxxxxx. Donc mon compte a été cloturé suite à un découvert de 317€ à leur actuel xxxxxx mandaté par la banque xxxxxx me réclame 395€ quand je demande comment cette somme a évolué alors que mon compte a été clôturé personne ne peut m'expliquer en détail, les explication sont vagues au sujet de taxes. Dois je payer la dette en passant par cette personne ou dois je contacter la banque xxxxxx directement et demander à ne régler que les 317€ ??

Cordialement.

Par **amajuris**, le **21/05/2016** à **09:23**

bonjour,

il est probable que votre autorisation de découvert bancaire prévoit des agios forfaitaires et des agios proportionnels qui augmentent la somme due à la banque.

je suis surpris que votre banque ait votre compte alors qu'il était débiteur.

qui est cette personne qui vous demande de payer, un huissier ?

je vous conseille de contacter votre ancienne banque.

salutations